



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Programmes

Question écrite n° 10548

Texte de la question

M Louis de Broissia appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, sur l'enseignement de l'instruction civique à l'école. Il lui demande s'il ne serait pas souhaitable d'y introduire quelques notions de gestion du budget familial. En effet, de plus en plus de familles effectuent leurs achats à crédit sans vraiment en mesurer les conséquences à long terme. Une telle mesure leur permettrait d'être mieux armées pour affronter les tentations et les charges de notre société de consommation.

Texte de la réponse

Reponse. - A l'école élémentaire, compte tenu de l'âge des élèves, les notions de gestion du budget familial et, plus largement, d'économie domestique sont à relier aux règles et aux pressions qui caractérisent les activités de consommation. Dans le cadre des programmes et instructions pour l'école élémentaire, fixés par arrêté du 15 mai 1985, les maîtres sont conduits à intégrer des séquences consacrées à une éducation en matière de consommation aux horaires d'éducation civique, mais aussi à ceux consacrés aux sciences, à la technologie et aux mathématiques. Ils privilégient les activités concrètes : enquêtes, visites, etc, afin d'aider leurs élèves à organiser leurs expériences pour développer leur sens critique à propos des comportements de consommateur, leur assurant ainsi une formation à la responsabilité et à l'autonomie. Ces instructions n'ont pas invalidé la circulaire no 82-525 du 12 novembre 1982 qui développe les modalités de cet enseignement ; cependant, persuadé de l'importance que revêt une éducation à la consommation, le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, a chargé ses services d'étudier une actualisation de ce texte en liaison avec les réflexions menées au secrétariat d'Etat chargé de la consommation. Au collège, des notions de gestion du budget familial sont enseignées aux élèves en histoire et géographie, ainsi que dans le cadre des thèmes transversaux. En histoire et géographie, elles sont abordées en classe de sixième dans un chapitre relatif à l'initiation économique. Ces notions sont également étudiées dans le cadre des thèmes transversaux proposés dans les programmes des collèges, comme un prolongement et une mise en cohérence des savoirs acquis à travers l'enseignement des différentes disciplines. Parmi ces thèmes, qui sont au nombre de six, figure « la consommation ». Ce thème doit amener les élèves à un comportement réfléchi dans le domaine de la consommation. Il comprend notamment l'étude de notions d'économie domestique et sociale ; de la protection du consommateur et de l'utilisateur avec les recours possibles, ainsi que du budget familial : source de revenus, paiements et crédits, impôts, assurance, épargne.

Données clés

Auteur : [M. de Broissia Louis](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10548

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 13 mars 1989, page 1187